



REGLEMENT DE L'ACADEMIE DE NATATION

Chers parents, chers académiciens,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en vous inscrivant ou en inscrivant votre enfant à l'académie de natation de LAGO Mons.

Dans un souci de bonne organisation, prenez soin de lire et de respecter les quelques règles de fonctionnement ci-dessous, autant que nos moniteurs prendront soin de vos petits sportifs.

Inscription ou réinscription :

Toute inscription ne sera effective qu'après paiement via le site internet.

Vos coordonnées vous seront demandées afin de faciliter la communication lors de changements, d'annulations de cours, lors de la diffusion des dates des nouvelles inscriptions, etc. Vos données ne seront utilisées que dans le cadre strict de la gestion de l'académie, et ne seront en aucun cas utilisées à des fins publicitaires, ni par LAGO, ni par une organisation ou société partenaire.

Organisation des sessions, absences et suspension des cours

L'année scolaire se divise en 2 sessions de cours, de septembre à janvier et de février à juin.

Chaque session comprend en moyenne 17 séances. 15 sont comprises dans le prix de l'abonnement, 2 sont gratuites. Ces séances supplémentaires permettent au stagiaire de pouvoir s'absenter, et à LAGO de pouvoir annuler l'une ou l'autre séance dans le courant d'un cycle sans devoir justifier, rattraper ou compenser une séance annulée.

Aucun report, échange ou remboursement ne seront ainsi octroyés, sauf exceptions :

- Si l'annulation émane de LAGO (pour de longues périodes par mesure de confinement ou problèmes techniques), un report collectif des séances sera organisé. Si le report n'est pas possible pour le stagiaire, un échange en entrées (sportives ou ludiques) sera proposé. Si l'échange n'est pas envisageable, un remboursement sera effectué, mais uniquement sur base d'une attestation officielle décrivant la raison de l'impossibilité de se rendre chez Lago Mons dans le futur (déménagement, etc.).
- Si le stagiaire est absent plus de 4 semaines consécutives, ou informe qu'il ne pourra poursuivre le cycle du cours (avec plus de 4 séances restantes), la même procédure est appliquée, à savoir un report, un échange ou en dernier recours un remboursement, uniquement sur base d'un certificat médical ou d'une attestation officielle décrivant la raison du refus (déménagement, etc.)

Toute demande doit être introduite par courriel à l'attention de la responsable de l'académie via l'adresse academiedenatation.mons@lago.be

Evaluations

Durant leur cycle, les enfants sont constamment évalués par leurs moniteurs afin d'adapter chaque exercice en fonction de leur progression individuelle. Si, au cours d'un cycle, le niveau n'est pas ou plus adapté à l'enfant, dans l'intérêt de celui-ci, ce dernier pourra être amené à changer de groupe, en concertation avec les parents, et autant que possible dans un créneau horaire qui leur convient. Les tarifs étant similaires pour chaque niveau, il n'y aura pas d'incidence sur le coût de l'abonnement.

Sécurité/Hygiène :

Afin de garantir une surveillance optimale, chaque enfant portera un bonnet de couleur fourni par LAGO. A défaut, en cas de perte, d'oubli du bonnet ou s'il est abîmé, il devra être remplacé avant le cours suivant (en vente au prix de 3€ à l'accueil) sous peine de se voir refuser l'accès au cours.

Lors du premier cours, l'enfant recevra un bracelet (**orange**), qui lui permettra d'accéder au bassin sportif via le tourniquet d'entrée. Ce bracelet est individuel et ne peut servir que pour les cours de natation. L'accès aux autres zones, avant ou après le cours est strictement interdit.

L'accompagnement des enfants en bord de bassin est autorisé pour les enfants de moins de 10 ans. Un bracelet (**noir**) peut être mis à disposition de l'adulte responsable à l'accueil, sur simple demande, pour permettre le passage des tourniquets. Le temps d'accompagnement ne pourra durer plus de 5 min et se limitera à un seul adulte qui déposera l'enfant avant ou le récupérera après le cours. Par conséquent, l'observation des enfants en bord de bassin est strictement interdite. Si elles sont accessibles, des tribunes sont prévues à cet effet.

RAPPEL de sécurité : il est interdit aux enfants d'aller dans l'eau avant la prise en charge du groupe par le moniteur. On attend sagement en bord de bassin, pas dans l'eau !

L'accès aux abords de la piscine n'est autorisé que pieds nus ou avec des chaussures munies de chaussons. Le prix des chaussons est de 0,50 € pour les chaussons à usage unique et 3€ pour les chaussons à multiples utilisations.

La prise de photos et/ou vidéo est/sont strictement interdites dans l'enceinte de la piscine sans autorisation de la direction. Une séance « photo » est prévue durant le cycle. Toutes les infos seront mises en ligne (dans un espace strictement réservé) afin que chaque enfant puisse en bénéficier gratuitement.